

Guerre d'Algérie : le PCF solidaire du peuple algérien

Quelques faits !

Saisies de la presse communiste.

Pour la période de la guerre d'Algérie la presse communiste a fait l'objet de 65 saisies dont 27 fois pour L'Humanité, 313 procès, 53 milliards de francs d'amende et 117 poursuites. Dès 1955 la diffusion de L'Humanité est interdite en Algérie.

Des avocats au service des droits de l'homme.

Dès le début de la guerre le PCF prend l'initiative de constituer un collectif en vue de constituer la défense sur place des membres du FLN et du PCA victimes de la répression. 36 avocats, 211 voyages, 37 millions de francs de dépense.

Les maires communistes une action efficace.

Les propos d'un élu soutenant le gouvernement :

Le 22 mars 1957 un député « indépendant et paysan » déclare à l'Assemblée nationale

« A Gennevilliers le Sénateur-maire dit aux familles toutes les informations qu'il possédait sur la sanglante et ruineuse aventure colonialiste engagée en Afrique du Nord par le gouvernement.... Je crois qu'il faut prendre des mesures contre les maires communistes qui utilisent leur mandat dans le seul but de démolir l'armée et d'abattre la France »

8 février 1962 Charonne 9 morts, 250 blessés.

A la suite des attentats commis par l'OAS le 7 février à l'encontre notamment de l'écrivain Vladimir Pozner et de Raymond Guyot membre de la direction nationale du PCF plusieurs organisations dont le PCF organisent une manifestation à la Bastille. Au moment de la dispersion les policiers et les CRS chargent, 9 morts et 250 blessés. En leur hommage, 1 million de Parisiens participent au défilé funèbre.

A Vénissieux contre la guerre d'Algérie





Hommage aux Algériens victimes de la répression du 17 octobre 1961

Le Parti Communiste Français de tous les combats contre les guerres colonialistes

17 octobre une manifestation pacifiste pour la paix en Algérie

Le 17 octobre 1961, 30 000 Algériens de la région parisienne répondant à l'appel du FLN manifestent à Paris, aux cris de « Libérez Ben Bela », « Algérie algérienne », « paix, négociation ».

Une répression inouïe

Cette manifestation bien que les négociations se déroulent depuis plusieurs mois, est réprimée avec une force inouïe par les forces de l'ordre placées sous l'autorité du Préfet de police Maurice Papon. 11 538 arrestations, 2 morts selon les chiffres officiels. Tous les témoins directs ou indirects déclarent que les morts sont beaucoup plus nombreux.

Une riposte immédiate des démocrates et des salariés français

Devant cette extrême violence du gouvernement, dès le 18, le PCF déclare « *la classe ouvrière et l'ensemble des républicains [doivent] réagir vigoureusement.* »

Le 19 octobre Jacques Duclos dirigeant national du PCF pose une question orale à l'Assemblée nationale, au ministre de l'intérieur Roger Frey

« *Quel est le nombre d'Algériens tués le 17 octobre et les jours suivants ?* »

« *Quel est le nombre exact des Algériens transportés en Algérie et quel sort leur est réservé là-bas ?... Qui a donné l'ordre de tirer ?* »

Au Conseil de Paris le 27 octobre des élus du PCF et du PSU posent des questions précises « *Est-il vrai, en particulier que 50 morts ont été ramassés dans la Cour de la Cité le soir du 17 ? Est-il vrai que 150 ont été retrouvés dans la Seine entre Paris et Rouen ?* »

Jacques Duclos demande une commission d'enquête qui sera refusée.

Cette manifestation et celles de Charonne seront des moments qui compteront en France dans la lutte pour la paix en Algérie. Les réactions de l'opinion publique qui les suivent, renforcent le processus de paix et la signature du cessez-le-feu.

Pour la libération des peuples, un devoir de mémoire

Le PCF depuis sa création en 1920 a été de toutes les luttes pour les libérations des peuples colonisés en Indochine, en Afrique...

Face aux crimes de la colonisation et aux dangers représentés par les thèses d'extrême droite et de la xénophobie d'où quelle vienne, le devoir de mémoire est indispensable.

Hier le PCF, à Vénissieux, manifestait pour la paix en Algérie, contre l'envoi des appelés. Aujourd'hui, il appelle à participer au rassemblement du 17 octobre à 17h30 place de la paix.

Rassemblons-nous

Le 17 octobre à 17h30 place de la paix à Vénissieux